

tenant le résultat de ces études n'a pas encore été présenté. Je rappelle aux députés que durant la législature précédente, un bill contre les profits excessifs avait été présenté, en vue de permettre au gouvernement de prendre des mesures pour protéger les consommateurs canadiens. Les partis d'opposition l'ont rejeté.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—L'OPPORTUNITÉ D'AIDE FINANCIÈRE AU RAVITAILLEMENT DES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Je poserai une dernière question supplémentaire au ministre des Finances, dans l'espoir d'obtenir du gouvernement un engagement précis. Je fais écho au désarroi complet de tous les premiers ministres qui ont participé récemment à la conférence d'Ottawa. Cette conférence n'a rien produit. Le ministre envisage-t-il de subventionner de quelque façon les produits alimentaires—on a parlé du lait, et toute une gamme d'autres articles vont continuer de renchérir—pour permettre notamment aux personnes à revenus moyens et modestes de tenir le coup dans les mois qui viennent?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): L'abaissement des impôts projeté pour 1974-1975 a pour objet de rétablir le revenu disponible des consommateurs canadiens, et particulièrement ceux qui appartiennent aux catégories de revenus les moins élevées, afin de compenser l'affaiblissement de leurs budgets familiaux.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

DEMANDE DE RÉVISION DE LA FORMULE D'INDEXATION DES PRESTATIONS DE PENSION—LA NÉCESSITÉ D'UNE MAJORATION DES VERSEMENTS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que, d'une part, le taux annuel de progression de l'indice des prix à la consommation s'établit maintenant à 12 p. 100, avec 15 p. 100 dans le cas des produits alimentaires, mais que, d'autre part, l'indexation n'assure qu'un relèvement des 10 p. 100 en janvier dans le cas des retraites à indexation annuelle, et du même ordre de grandeur dans le cas de l'indexation trimestrielle, le ministre va-t-il faire réviser immédiatement la formule d'indexation en sorte qu'elle satisfasse mieux les besoins de la population, et cela, en temps voulu, plutôt qu'avec un retard permanent?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, la question de l'indice des prix à la consommation en est une qui fait l'objet à l'heure actuelle d'une révision par Statistique Canada. Comme nous devons attendre ce rapport, j'attire l'attention de l'honorable député sur le récent rapport du Conseil économique du Canada qui recommande que nous continuions d'utiliser l'indice actuel, et non pas des indices différents pour différents programmes. Alors, toute cette question-là est à l'étude, et j'espère que l'honorable député apportera sa contribution en tenant compte de la contribution du Conseil économique du Canada sur ce sujet.

Questions orales

Pour ce qui est des autres programmes fédéraux, je dois rappeler encore aux honorables députés qu'ils sont tous indexés. Pour ceux qui le sont d'une façon trimestrielle, il y aura un ajustement, non seulement au mois de janvier, mais aussi au mois d'avril, de juillet et d'octobre.

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Comme il semble qu'il faille attendre longtemps avant que ces mécanismes ne produisent quelque chose, et étant donné la situation critique dans laquelle se trouvent les retraités et les autres pensionnés, le gouvernement envisage-t-il d'augmenter substantiellement les montants de base des diverses pensions afin d'aider ces gens à survivre durant la crise actuelle?

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, je rappellerai à l'honorable député que de nombreuses personnes indépendantes qui ont récemment étudié cette question en sont venues à la conclusion que durant la dernière année et au cours de la présente crise inflationniste les groupes à faible revenu ont pu, grâce aux mesures adoptées par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, protéger leur revenu d'une façon plus adéquate que d'autres groupes dans la société.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

ON PROPOSE LE TRANSFERT AU QUÉBEC PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, en l'absence du ministre du Revenu national, je poserai ma question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'il existe une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec selon laquelle le gouvernement fédéral effectuera lui-même le transfert au Québec des montants perçus en impôt sur le revenu des particuliers par une autre province, le premier ministre pourrait-il nous dire pourquoi il ne respecte pas cette entente, puisque cela permet au Québec d'exiger un montant d'intérêt énorme d'environ 20,000 contribuables du Québec qui ont travaillé dans une autre province?

[Traduction]

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je serai heureux de mentionner cette question au ministre du Revenu national afin d'obtenir une réponse.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES GOUVERNEMENTALES DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Comme le coût de la vie a continué à augmenter régulièrement au cours des six derniers mois, depuis que le premier ministre a fait son fameux discours où il a dit qu'il entreprenait la lutte contre l'inflation, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre quand il espère remporter un premier round contre cet adversaire qui semble jusqu'à maintenant invulnérable?